

# **DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

## **2011**

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Communes de plus de 3 500 habitants sont tenues d'organiser un débat au sein de leur Conseil municipal sur les orientations à donner à leur budget, et ce, dans un délai de 2 mois précédant l'examen et le vote de celui-ci.

Le Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape du cycle budgétaire et permet à l'Assemblée délibérante d'engager la discussion sur les orientations budgétaires proposées par l'équipe municipale pour l'année à venir et sur les priorités à retenir pour le projet de Budget Primitif 2011. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de l'Exécutif.

## **Préambule**

### **1 - Contexte budgétaire et économique-financier national**

L'année 2011 se situe dans un contexte de réformes importantes pour les collectivités locales :

- Réforme territoriale :
  - Développement et simplification de l'intercommunalité : achèvement de la carte intercommunale en 2013 (création du schéma départemental de coopération intercommunale) ;
  - Clarification des compétences
  - Renovation de la démocratie locale
  
- Premières clauses de réexamen de la réforme de la taxe professionnelles :
  - 2011, 2<sup>ème</sup> étape de la mise en œuvre de la réforme de la TP, avec pour la première fois, perception des nouvelles ressources de remplacement
  - Création de nouveaux fonds de péréquation
  
- Loi de programmation des finances publiques : poursuite de l'association des collectivités locales à l'effort de maîtrise des dépenses publiques

### Perspectives économiques :

- La croissance du PIB s'établit à + 1,5% en 2010 après avoir atteint – 2,5 % en 2009. Pour 2011, le consensus table sur une croissance de +1,6 %.
- Les prix à la consommation connaissent une progression de 1,6 % en 2010 après 0,1 % en 2009. Ce retour de l'inflation, qui reste modéré, s'explique par la reprise à la hausse des cours mondiaux des matières premières. En 2011, le risque inflationniste paraît exclu.
- Le Projet de Loi de Finances 2011 prévoit de ramener le déficit public à 6 points du PIB en 2011. L'objectif est d'atteindre 3 % du PIB en 2013 et 2 % en 2014.

## 2 - Les objectifs de la loi de finances 2011

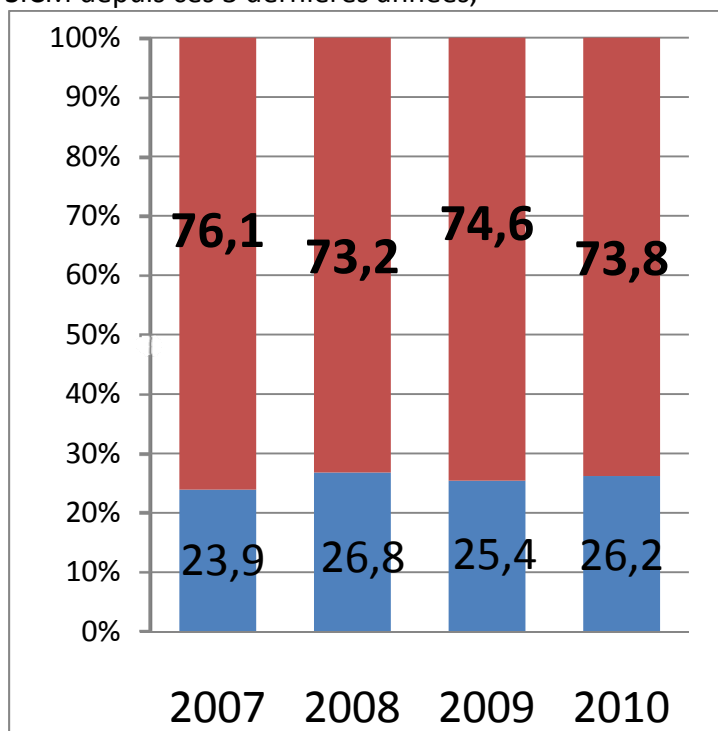
**La loi de finances pour 2011 s'inscrit dans le cadre de la loi de programmation des finances publiques du 28 décembre 2010 pour les années 2011 à 2014 qui prévoit notamment la stabilisation en euros courants des crédits du budget général et des prélèvements sur recettes de l'Etat (hors dette et pensions).**

L'objectif principal de la loi de finances 2011 est le suivant :

- **Redresser le solde budgétaire de l'Etat** qui passerait de -152Mds en 2010 (114 Mds en 2009) à 92Mds en 2011, ce qui se traduirait par un déficit des administrations publiques ramené à 6% du PIB, en intervenant à la fois sur les dépenses et les recettes :
  - Stabilisation en valeur des dépenses de l'Etat hors dette et pensions
  - Limitation des niches fiscales et sociales
- Les collectivités locales continuent d'être associées à cet effort de maîtrise des dépenses publiques, puisque la **stabilisation en valeur** concerne notamment:
  - Les prélèvements sur recettes de l'Etat au profit des collectivités territoriales (hors FCTVA et dotation de compensation de la réforme de la TP), **soit principalement la DGF,**
  - Les dépenses du budget général relevant de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » qui recouvrent essentiellement **la DGE, la DDR et la DDU.**
- En outre, afin de maîtriser la dépense locale et favoriser le retour à l'équilibre à terme des Collectivités territoriales le Gouvernement prévoit plusieurs mesures pour la période 2011 à 2014 :
  - **Renforcement de la péréquation** au niveau du groupe communes/communauté en tenant compte des effets de la réforme de la taxe professionnelle,

## LES CHARGES DE PERSONNEL DU SICM

Les dépenses de personnel représentent environ 25 % des dépenses de fonctionnement du SICM depuis ces 3 dernières années,



### 2007

Dépenses fonctionnement = 2 770 000 €  
Charges de personnel = 659 000 €

### 2008

Dép. Fonct. = 2 834 000 €  
Charges perso. = 760 000 €

### 2009

Dép. fonct. = 3 309 000 €  
Charges perso. = 840 000 €

### 2010

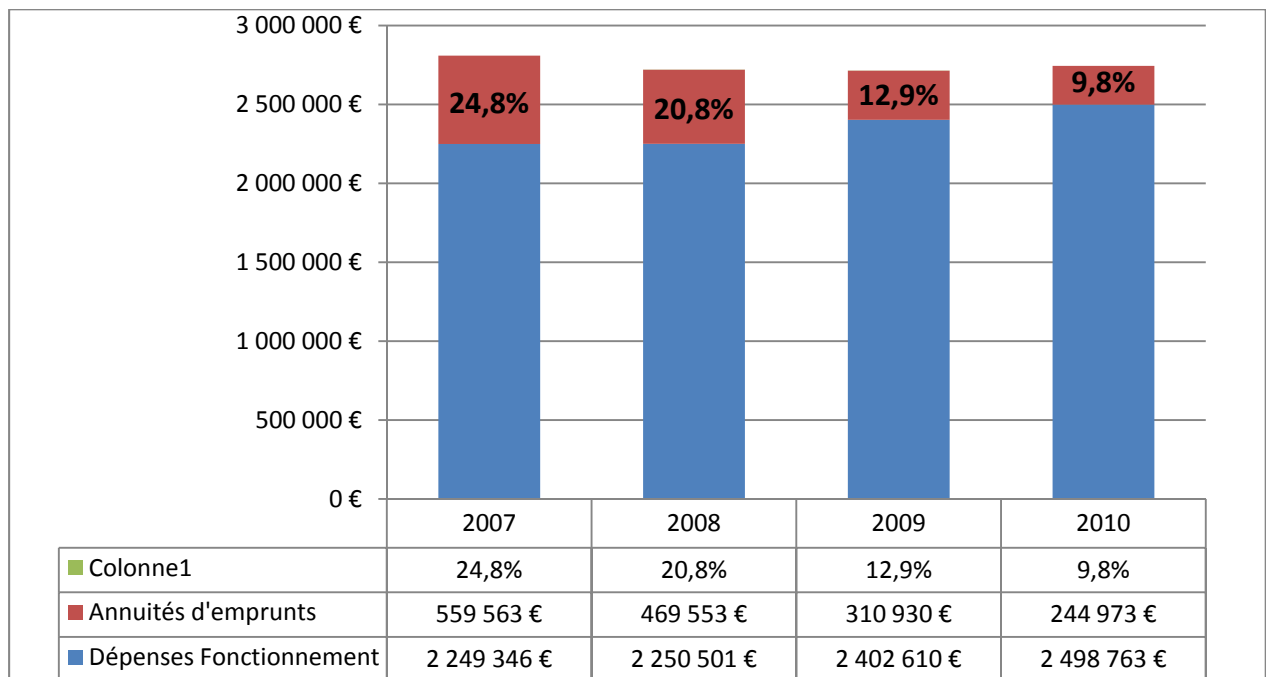
Dép. Fonct. = 3 503 894 €  
Charges perso = 920 224 €

### Les charges de personnel prévues en 2011:

- 2 embauches sont prévues (remplacements ou transferts):
  - 1 responsable administrative (remplacement suite à une mutation)
  - 1 électromécanicien (suite au décès d'un agent)

A noter que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le SICM a adhéré au CNAS pour permettre à ses agents de bénéficier d'avantages sociaux.

## L'ETAT DE LA DETTE (hors Assainissement)



En 2011 :

- Probable souscription d'un emprunt pour la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de l'Hôpital (430 000 €)

## DETAIL PAR SERVICE

### Administration générale

#### Fonctionnement :

##### *Dépenses prévisionnelles*

- Embauche d'un nouvel agent (rédacteur territorial) en remplacement d'un agent muté dans une autre collectivité à sa demande.

Accueil d'un stagiaire pour une durée de 3 mois.

Fin de contrat d'un agent d'accueil en CAE au mois de septembre 2011. Doit-on renouveler son contrat (aucune aide n'est envisageable)? Il est envisageable de lui faire supporter l'aide promise au GPCM dans le cadre de l'OCM (8 000 € de valorisation de personnel pendant 2 ans).

- *Subventions aux associations* (toutes les demandes ne sont pas encore parvenues au SICM) :

GRAC 1 500 € ; Fête du Verre d'Avrieux 1 500 € ; Comice agricole Haute Maurienne 200 € ; Maurienne Expansion 19 180 € ; Club Nautique Vanoise 4 475 € ; Cotisation CNAS 4 800 € ; Amicale du personnel 1 300 € ; Tournoi de foot international 2 000 €.

Prévoir une subvention de 70 000 € (votée en 2010) pour aider au financement du stade de foot de Modane (qui doivent être pris sur le service Gymnase).

Prévoir 5 000 € pour payer la part du SICM dans le lancement de l'étude prospective LTF.

- Organisation des consultances CAUE par le SICM depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011. (environ 5 000 € de dépenses et 50 % de subventions).
- Prévoir également la souscription d'un emprunt destiné à couvrir la 1<sup>ère</sup> moitié de la subvention prévue pour aider à la construction du nouvel hôpital de Modane soit 430 000 € (coût annuel des annuités = environ 32 000 € sur 20 ans). Il faut toutefois attendre que l'hôpital lance effectivement les travaux de construction et commence à payer les 1<sup>ères</sup> factures (automne 2011 ?).

- Contrat station Moyenne

Le SICM est désigné Maître d'ouvrage de plusieurs actions du Contrat Station Moyenne 2011-2014 :

- *L'animation du contrat* va permettre de voir le poste de la chargée de mission (Patou Robin) subventionné à hauteur de 80 % pendant 3 ans soit un solde résiduel d'environ 6 000 € par an pour le SICM.
- *L'évolution du concept Terra Modana* va permettre de réaliser plusieurs études, notamment sur le taux de pénétration du journal, l'avenir du concept Terra Modana ainsi que l'opportunité de mettre en place un office du tourisme intercommunal (budget global sur 3 ans = 110 000 € subventionnés à 80 %) soit environ 7 500 € par an pour le SICM.
- *La mise en place d'un système de transport cantonal* : 30 000 € pour compléter l'étude déjà réalisée lors du précédent contrat et 80 000 € de budget de fonctionnement expérimental sur une année avec un taux de financement de 55 %

soit 13 500 € à la charge du SICM pour la réalisation de l'étude. 2011 verra la réalisation de l'étude et en fonction des conclusions de celle-ci, l'action sera mise en œuvre en 2012 ou en 2013

- *L'animation culturelle et la création de nouveaux produits touristiques : (voir dans Animation).*

Lancement OPAH 2 : prévoir paiement diagnostic de territoire (20 000 €) non réalisé en 2010. Le coût résiduel de ce diagnostic s'élève pour le SICM aux environs de 5 800 €.

*Recettes prévisionnelles (en plus des recettes « habituelles »)*

Subvention label « Relais service public » 10 000 € /an en 2011 et vraisemblablement 2012.

Fin subvention CAE Julliard à partir du mois d'octobre.

Investissement :

*Dépenses prévisionnelles*

Achats mobiliers et informatiques divers

## **Animation**

Il s'agit d'une compétence déléguée par les communes du canton (sauf Le Freney) depuis le 16 avril 2010. L'année 2011 sera donc la 1<sup>ère</sup> année complète d'exercice de la compétence.

Fonctionnement

*Dépenses prévisionnelles*

Salaires de la chargée de mission (28 000 €) + programme d'animation annuel « classique » de 28 000 €.

Par ailleurs, dans le cadre du Contrat station Moyenne, un budget de 50 000 € par an est prévu dès 2011 pour imaginer et mettre en œuvre de nouvelles animations touristiques sur le canton. Dans le même cadre, il est prévu une somme de 20 000 € pour des frais d'ingénierie pour permettre de définir une démarche cohérente de développement de produits culturels et patrimoniaux innovants sur le canton. Cette action devra être lancée au plus vite en 2011.

Les frais d'ingénierie, les actions d'animation nouvelles ainsi que le poste de la chargée d'animation sont subventionnés à hauteur de 60 % par an par la Région et l'Europe soit un total subventionnable de 98 000 € et un coût résiduel de 39 200 € pour le SICM. A ce montant viendrait s'ajouter les 28 000 € de dépenses pour les animations « classiques » soit un coût total résiduel de 67 200 € pour le SICM s'il est décidé de tout faire cette année.

De plus, prévoir également indemnités de licenciement d'Audrey Boussuge (verdict des Prud'hommes le 18 avril 2011) ?

Investissement

Achat de matériel (podium, sono ?) 50 000 € prévus dans le Contrat Station Moyenne subventionnés à 60% soit un coût de 20 000 € pour le SICM.

## **Arc (contrat rivière Arc et affluents)**

Travaux réalisés en 2010 sur les communes d'Aussois, Avrieux et Villarodin-Bourget.

En 2011, des travaux sont prévus sur toutes les communes du canton sauf Saint André pour un coût total prévisionnel de 102 600 € TTC.

Taux de subvention prévu 55 % (le solde étant à la charge des communes)

### **Balayeuse**

Coût horaire 2010 = 47,27 €

Embauche prévue d'un nouveau chauffeur saisonnier pendant 7 mois.

Il reste 2 annuités d'emprunt (2011 et 2012) à payer. Après, il conviendra de débattre sur la nécessité de conserver une balayeuse au SICM.

### **Bois**

#### **Fonctionnement**

##### *Dépenses prévisionnelles*

20 000 € achat de bois et broyage

##### *Recettes prévisionnelles*

20 000 € différents services du SICM + SIRTOMM

### **Cinéma**

#### **Fonctionnement :**

##### *Dépenses prévisionnelles*

Pour l'année 2010, le nombre d'entrées est quasiment stable par rapport à l'année précédente. De grosses économies (environ 20 000 €) sont réalisées depuis la reprise en régie du cinéma par le SICM. Cela permet pour le même coût pour les communes (35 000 € en 2009), de financer le fonctionnement du cinéma et également les annuités d'emprunt qui étaient autrefois supportées par Fourneaux.

Pour les dépenses de fonctionnement, il faut donc prévoir sensiblement les mêmes qu'en 2010 mais sur 12 mois.

##### *Recettes prévisionnelles*

Les mêmes qu'en 2010 mais ramenées sur 12 mois (subventions, entrées cinéma...).

#### **Investissement :**

Caisse enregistreuse (cela correspond à une demande de la Trésorerie) = 8 000 € ?

Numérisation de la salle : coût prévisionnel environ 80 000 € HT mais des subventions sont prévues par la Région (taux ?) ainsi que par le CNC (taux ?).

### **Gymnase (anciennement collège)**

La mise à disposition d'un nouvel agent par la commune de Modane en remplacement de celui parti en retraite va permettre de diminuer les charges de personnel mais également le nombre d'heures refacturées par la commune (uniquement pendant les périodes scolaires) soit un coût d'environ 12 000 € pour le SICM.

Pour le reste, pas d'investissement particulier à prévoir (à part les 70 000 € à verser en subvention d'équipement pour la rénovation du stade de foot de Modane).

## **Coopération transfrontalière**

Concernant les animations d'été, création et accueil de spectacles d'arts vivants dans le cadre du Programme Intégré Transfrontalier. Le coût du projet est de 72 000 € avec un taux de subvention de 80 % soit un solde restant à la charge du SICM de 14 400 €.

## **Bâtiment Doppelmayr/ SAI**

Réunion dans un même service de la vente des bâtiments Doppelmayr et SAI.

Contrat location vente sur 10 ans. Montant annuel des loyers = 55 200 € à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009. En 2011, il faut donc prévoir 2 années de loyers car le contrat n'a été signé qu'en fin d'année 2010, donc 110 400 €.

Prévoir également la location du bâtiment SAI pour l'année 2009 (48 000 €) qui seront payés à hauteur de 12 000 € par an pendant 4 années.

Concernant les charges (taxes foncières), elles sont refacturées à Doppelmayr.

## **Fibre Optique**

Dans le cadre des travaux de descente d'eau potable de Valfréjus, l'enfouissement de fibres optiques est prévu.

### **Investissement**

*Dépenses prévisionnelles :*

285 000 € HT pour le coût global des travaux.

*Recettes prévisionnelles :*

120 000 € à la charge de Modane (pour les travaux d'eau potable)

135 000 € à la charge du Conseil général

30 000 € à la charge du SICM (coût de la fourniture et de la pose de la fibre optique sur le tronçon).

## **Rizerie**

Pas de changements notables. Le SICM continue de refacturer à LTF toutes les dépenses liées à l'entretien du bâtiment.

## **Ecole de musique**

### **Fonctionnement**

Pas de changements particuliers. On prévoit un maintien des effectifs d'élèves (70 enfants et 20 adultes).

### **Investissement**

L'achat d'instruments de musique a été anticipé (1 500 €) pour la batucada. Il faut prévoir également l'achat d'un accordéon ainsi que quelques micros (2 500 €).

## **Ordures ménagères**

Petite diminution du coût prévue en 2011.

Collecte : légère baisse due à la mise en place des CSE sur une partie de la Maurienne (environ 5% du territoire équipé).

Déchetteries : augmentation du tonnage (+10%) et évacuation des déchets verts. Cependant, malgré un coût de reprise des matériaux intéressant, une légère hausse est attendue (environ 3%).

Collecte sélective : grâce à l'augmentation de la collecte, à un nouveau barème d'Eco emballage, à un nouveau calcul de répartition (passage de l'habitant permanent à l'habitant DGF), et à un bon prix de reprise des matériaux, on aura en 2011 une baisse du coût par habitant de 8.30€ par habitant à 4.50 € par habitant.

Traitement transport et frais généraux : suite à une bonne maîtrise des coûts à Savoie Déchets, le coût total est passé de 175€ la tonne en 2010 à 164€ la tonne prévu en 2011 soit une économie de 2,1%.

Péréquation de l'investissement : l'équipement en CSE de la Maurienne plus l'achat d'un évolutac font que la somme demandée par habitant DGF passe de 11.16€ en 2010 à 12.10€ prévus en 2011 soit une augmentation de 8% (plus une régularisation 2010 de 0,66 €).

Tonnage ordures ménagères : le tonnage d'ordures ménagères est passé de 2 496 tonnes en 2009 à 2 416 tonnes en 2010 soit une diminution de 3.1%.

A noter que la péréquation de l'investissement ainsi que la collecte sélective se calculent par rapport à la population DGF donnée par les services de l'Etat chaque année.

## **Politique Cantonale Jeunesse**

Fonctionnement :

*Dépenses prévisionnelles* :

Les dépenses à caractère général sont à prévoir quelque peu à la baisse car une sensibilisation a été faite sur des activités moins coûteuses et permettant de réunir plus d'enfants en même temps.

*Recettes prévisionnelles (en plus des recettes habituelles (CG 73, CAF, parents))* :

Subvention CAE Balzer.

Le CAE de Mlle Balzer se terminant le 30 septembre 2011, se posera la question de la pérennisation de son poste.

Investissement :

Pas de dépenses particulières

## **Pépinière d'entreprises**

Fonctionnement

*Dépenses prévisionnelles*

Pas de changement notable prévu en 2011. Le contrat du chargé de mission de Maurienne Expansion chargé d'animer les pépinières de Modane et de St Jean prend fin le 31 mars 2010 et ne sera pas reconduit.

### *Recettes prévisionnelles*

On peut légitimement compter sur 9 000 € (montant supérieur à 2010) au titre des locations de bureaux (4 bureaux sont occupés en permanence sur les 8, et 1 autre est occupé de façon ponctuelle).

### **Piscine**

A noter une augmentation de 3 % des entrées en 2010 maintenant ainsi une progression continue depuis les nouveaux horaires et les campagnes de communication.

#### Fonctionnement

*Dépenses prévisionnelles :*

Pas d'augmentation notable.

#### Investissement

*Dépenses prévisionnelles :*

10 000 € achat et aménagement d'un chalet de stockage matériel entretien

60 000 € remplacement vitrage piscine ? (économies annuelles estimées 15 000 €). Des démarches sont en cours pour essayer de trouver des subventions sur ce projet.

### **Presse**

#### Fonctionnement

*Dépenses prévisionnelles*

A l'occasion du 100<sup>ème</sup> numéro (été 2011), des réaménagements de la maquette du journal devraient être faits ainsi qu'une remise en concurrence des imprimeurs avec de bons espoirs de voir ces coûts être réduits. Pour rappel, le coût d'impression du journal est d'environ 28 000 € par an et les charges de personnel représentent environ 41 000 €.

### *Recettes prévisionnelles*

12 000 € de publicités et abonnements

2 500 € de participation de la Haute Maurienne pour la réalisation des pages communes.

#### Investissement

Remise à niveau du matériel informatique et photographique (2 000 € déjà provisionnés en 2010 et non dépensés).

### **Sentiers**

En 2011, des travaux sont prévus sur Modane (24 670 € HT) ainsi que sur La Norma (7 344 € HT) avec un taux de subventionnement de 80 % de la part du Conseil général.

### **TDF**

En attendant le passage à la TNT qui devrait intervenir dans le courant de l'automne 2011, le SICM continue à entretenir les émetteurs (coût prévisible 4 350 €).